

Les géographes et l'esprit de défense*

*La démocratie n'est pas le consensus de l'accord
mais l'art de gérer les désaccords, de manière civilisée.
Vladimir Jankélévitch, 1986*

Réflexions introductives

Une acception datée

Les termes esprit et défense déclenchent vraisemblablement encore chez beaucoup d'entre nous des références au domaine militaire et au territoire national, toutes références historiquement datées et institutionnellement reconnues (par ex, l'appellation "ministère de la Défense"). Ces représentations sont aujourd'hui en grande partie caduques. Il y a donc à faire pour acquérir cet esprit de défense et cela passe par la formation.

Comment entrer en réflexion ?

La question est, parmi d'autres, une question citoyenne, dans un monde agité de turbulences fortes et où les dangers ont changé radicalement de nature. Paul Ricoeur montre bien que la fin des totalitarismes ne marque pas, loin s'en faut, la fin de l'histoire (1). Pour réagir in fine en géographe à cette question, je rentrerai par le microscope, ce qui devrait me permettre de définir pas à pas la place spécifique et que je crois imminente du spécialiste du territoire dans la construction de cet esprit de défense, en relation avec les autres disciplines. Notons d'entrée car cela me semble essentiel en terme de postures à acquérir, que l'on ne peut se situer ici que dans une situation qui implique des conflits, potentiels ou virtuels, réels ou imaginaires. Ici, l'angélisme n'a pas sa place.

Une préoccupation longtemps occultée

Même si l'un des ouvrages de géographie les plus célèbres est consacré à la guerre (2) et si certains géographes ont participé aux négociations qui ont suivi le premier conflit mondial (de Martonne pour le traité de Sèvres par exemple), très peu d'entre eux se sont intéressés à la défense...encore moins à l'esprit de défense. Une explication historique : l'héritage longtemps lourd à porter de F. Ratzel, inventeur allemand de la géopolitique a inspiré le national socialisme et a longtemps rendue suspecte toute référence à cette branche pourtant essentielle de la géographie. Il a fallu attendre la revue Hérodote d'Yves Lacoste en 1976 pour sortir la géopolitique de cet oubli honteux bien que volontaire. L'occultation de certaines géographies ou de certains géographes s'avère en France un des exercices favoris de quelques intellectuels.

Des références dépassées

Loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, article L.114-1

A partir de la rentrée 1998, les principes et l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne font l'objet d'un enseignement obligatoire dans le cadre des programmes des établissements d'enseignement du second degré des premier et second cycles. Cet enseignement a pour objet de renforcer le lien armée-nation tout en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense.

On partira du texte officiel qui pose d'entrée une question essentielle au géographe : l'esprit de défense concerne-t-il uniquement la nation (sous entendu française) et la défense militaire du territoire national ? Si l'on veut bien mettre ce texte en face de l'évolution réelle de la situation géopolitique internationale et ses résonances à tous les niveaux de l'échelle spatiale (du local au global), on peut y voir quelques contradictions avec la construction européenne et avec le devoir planétaire d'ingérence, même si la défense militaire reste pour l'essentiel nationale, le niveau européen souffrant encore de l'affaire du rejet de la CED, voici un demi-siècle :

- ne défendons-nous que le territoire national ? Ce serait privilégier un seul niveau de l'échelle spatiale, un niveau longtemps exclusif, célébré, commémoré, mythifié qui reste certes important, c'est se replier frileusement sur un sanctuaire que ne protègent plus les citadelles de Vauban ou la ligne Maginot. L'ont-elles d'ailleurs un jour protégé ? Ce qui est plus prégnant, ce sont les citadelles mentales qui résistent mieux au temps.

- en ce qui concerne nos territoires de vie et l'évolution des territoires européens, est-il pertinent de privilégier le seul lien État/nation, lui aussi tellement ancré dans les consciences ? Un rapide coup d'œil en arrière montre que c'est cette acception des compositions territoriales qui a fait de l'Europe le continent le plus belliqueux du monde. Les replis identitaires frileux sont à la fois politiquement porteurs et socialement dangereux. Qui a dit que l'Europe était en paix depuis un demi siècle ?

La déclinaison territoriale

La question de la défense, c'est le problème de la société toute entière, partout où elle est présente, c'est-à-dire sur son territoire, tant il est bien vrai, comme l'a remarquablement montré Tocqueville, que les institutions démocratiques sont fragiles. De plus, nous avançons actuellement sans modèle historique, sur un chemin qui n'existe qu'à mesure que nous le traçons. (Antonio Machado, Campos de Castilla, 1912). Contrairement à ce que l'on croit généralement, la chute des totalitarismes européens n'a pas marqué "la fin de l'histoire". Mais elle nous a livrés à des confrontations beaucoup plus complexes, à la fois mondiales, continentales, nationales, régionales et très locales. Nos civilisations très « terraquées » se heurtent aujourd'hui plus qu'hier, dans un monde de plus en plus nomade, à d'autres conceptions du monde, à d'autres absolus très différents des nôtres, singulièrement en Extrême Orient, et nous persistons à croire en nos valeurs universelles (cf. Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil).

Le rapport risques/réponses

C'est aussi la question du risque ou plutôt des risques. Je ne m'en tiendrai pas aux seuls risques naturels et sociaux avérés. Je partirai des peurs sociales, parce que c'est aussi par elles que viennent les risques, risques dont il faut se prémunir, c'est-à-dire les repérer, les localiser, en réduire ou en anéantir les effets. L'autre question, c'est de savoir ce que nous défendons, quand, comment et avec qui. Sur ce point s'est imposé un consensus mou : nous défendons des valeurs communes et les lieux où elles sont respectées, ce qui, sauf caricature extrême, est pour le moins complexe et mériterait que l'on s'interroge.

La place de la géographie

C'est la prise en compte du type de risque et son intensité, de la (ou des) population concernée et de sa répartition sur l'espace qui permet de délimiter le ou les territoires concernés. On verra qu'il ne s'agit pas d'une juxtaposition de surfaces bien délimitées par des frontières bien identifiées (pavage), mais d'une imbrication complexe de degrés de risques qui ne coïncident que rarement, où les discontinuités ne font pas forcément frontières mais très souvent zones de transition. Dans le domaine de la définition et de l'étude des risques, il revient au géographe de collaborer avec les géologues, les météorologues, les chimistes, les physiciens, les pédologues, les géophysiciens... pour les risques naturels; avec les politiques, les sociologues, les économistes, les psychologues...pour les risques sociaux. Par contre, il devrait revenir au géographe seul non seulement de montrer les modalités et les limites spatiales de tel ou tel risque, de la manière dont il se diffuse dans l'espace (les géographes ont des modèles pour cela : voir les travaux pourtant anciens de Peter Gould sur le sida) mais aussi de rendre tout individu capable de repérer les prémices d'une catastrophe naturelle ou d'une attaque humaine et d'alerter son environnement de son déclenchement imminent. Au début est le signalement et la compétence à l'assumer. Il faut maîtriser le lieu, savoir le définir et le localiser, puis connaître le réseau qui permettra de diffuser l'information. Vient ensuite le dispositif du traitement. Signalons au passage que les SIG et les GPS sont des outils précieux en ces domaines et que leur maîtrise est pouvoir.

Les enjeux à partir d'un exemple

A cet égard, un petit fait n'a été que rapidement évoqué lors de la catastrophe du tsunami indonésien, et jamais repris. Dans une de ses parties les plus touchées, une petite Anglaise, repérant quelques manifestations visibles de l'arrivée imminente de la vague géante, en particulier le retrait et le changement de couleur de l'onde marine a alerté les clients de l'hôtel ce qui leur a permis de se mettre à l'abri assez tôt. Il ne nous est pas parvenu qu'un jeune Français ait fait la même chose. Cela ne suffit certes pas à dire que l'éducation est meilleure en Angleterre qu'en France, mais cela conduit à réfléchir.

Cette éducation peut aussi se faire a posteriori. Combien de géographes se sont-ils exprimés sur ce tsunami dans les grands médias ? A la télévision, sauf erreur, aucun. Nous avons eu le même phénomène avec la guerre du golfe. Dans la presse écrite, Sylvie Brunel est intervenue -plus comme ancienne responsable d'une grande ONG (Action contre la faim) que comme géographe- et le directeur de l'Institut de physique du globe en géographie physique. Le site du ministère de l'Éducation a mis à disposition un excellent document...de géographie physique... Or, l'aspect humain, hors les excès liés à la victimisation, reste l'essentiel. Les journalistes français l'ont bien compris, eux qui n'ont accordé une grande place à cette catastrophe que lorsque le nombre des victimes françaises a été suffisant pour susciter l'émotion et déclenché l'achat ou l'audimat. C'est ce que l'on appelle le ratio. Les leçons de ce tsunami ont-elles été tirées par les géographes, enseignants et chercheurs ? Je n'en vois que des traces très éclatées qui montrent bien que les géographes ne savent pas, la non plus, assurer la cohérence de leur diagnostic et en tirer des conséquences pour l'action.

Les leçons à en tirer

Sentir l'émergence de phénomènes divers

Il s'agit de permettre à chacun de maîtriser une connaissance minimale qui permette de reconnaître un phénomène, puis de le signaler et d'en alerter son environnement proche ou lointain. C'est ce que l'on pourrait appeler une citoyenneté de la vigilance qui ne peut passer, pour l'acquérir, que par la formation des jeunes générations, donc en amont par la formation des maîtres. Cela prendra, en ce domaine comme dans d'autres (Par exemple la construction européenne) (3) beaucoup de temps car on est ici dans le domaine des représentations donc des mentalités. Or, nous savons, depuis Braudel, qu'elles sont des prisons de longue durée...

Définir les périmètres de l'action

La défense ne se limite plus ni au domaine militaire traditionnel ni au pré carré hexagonal classique. Les risques d'aujourd'hui ne se cantonnent plus aux frontières des États nations voire de l'improbable Europe politique, ainsi que l'a démontré de manière spectaculaire la triste affaire de Tchernobyl, et bien d'autres dont on ne veut pas parler.

Pour le géographe, c'est l'extension spatiale du risque dont il faut se préserver ou qu'il faut traiter qui fait sa spécificité. Il y donc autant de stratégies spatiales que de types de risque et de tailles d'espace concerné.

En conclusion qui se voudrait ouverture au débat nécessaire, il faut dire fortement que les peurs sociales ont changé de nature et de lieu d'expression, et qu'elles changeront encore. La disparition des vieilles oppositions, États contre États, idéologies contre idéologies, la bonne Europe contre la mauvaise, changent la configuration des confrontations qui deviennent plus complexes, plus fines, plus morcelées. Les territoires, les frontières, les réseaux changent, leurs effets se contredisent. Il s'agit de définir les lieux précis où se posent les problèmes qui sont autant de nœuds. Idéalement, les prévoir pour les prévenir et les traiter. Toute approche statique et microscopique n'a aucune chance d'être efficace. Le devenir ne se fera pas sans la mise en synergie de nombreux acteurs, l'accord et l'appui de la population toute entière dans toutes ses compétences. L'analyse spatiale n'est pas séparable de l'analyse sociale...mais fût-ce jamais le cas ? Il faudra sans doute contraindre quelques prés carrés.

(1) Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil

(2) Yves Lacoste, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Maspero

(3) Michel Foucher, *Fragments d'Europe*, Fayard

* L'auteur de cette contribution n'a d'autre ambition que celle d'ouvrir à nouveau le débat autour de la notion « esprit de défense ».